

Mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles



Un sondage sur les services offerts par les sœurs du Bon Pasteur dans 24 pays.

Janvier 2013

Bureau International Justice et Paix du
Bon Pasteur (BIJPBP)



SOMMAIRE

Ce document n'est pas destiné à fournir une compréhension globale de la violence faite aux femmes et aux filles à travers le monde, mais plutôt de partager l'information qui peut donner un aperçu du travail effectué par les sœurs du Bon Pasteur dans toutes les grandes régions du monde. Les sœurs du Bon Pasteur sont présentes dans plus de 72 pays, et comme formulé dans l'énoncé de mission: «Elles s'engagent à travailler avec zèle auprès des femmes et des enfants, en particulier ceux qui sont victimes de la traite, contraints d'émigrer ou soumis à une pauvreté abjecte.» Ce document présentera les résultats d'un questionnaire envoyé à 51 de nos contacts de justice et paix qui ont recueilli des informations sur la violence contre les femmes et les filles (VCFF) dans 24 pays.

INTRODUCTION

Avec ce questionnaire, nous avons cherché à obtenir des renseignements. Ceux-ci vous donneront un aperçu des domaines qui nous aideront à faire des recommandations et à partager les meilleures pratiques. Les questions portaient sur l'acquisition d'une meilleure compréhension de:

- Types de services fournis
- Les stratégies de prévention
- Les principaux défis
- Les bonnes pratiques et projets futures



Jeune femme travaillant pour notre foire commerciale

Sur les 51 questionnaires envoyés, nous avons reçu 27 réponses qui couvrent toutes les régions dans lesquelles opèrent les sœurs du Bon Pasteur: en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie, en Amérique latine, dans les Caraïbes, en Europe et aux Etats-Unis. Les données contenues dans ce document représentent les informations fournies par ces 27 répondants.

Types de violence à l'égard les femmes et les fille (VCFF)

Nous avons recueilli des informations sur les types de services de prévention prévues. 24 de ces 27 (89%) ont indiqué qu'ils fournissent un service de prévention. Les services préventifs les plus courants prévus sont les programmes d'éducation et de sensibilisation, la formation professionnelle et des ateliers. 100% de nos centres interrogés fournissent des services en réponse à la violence faite aux femmes et aux filles.

Une liste identifiant 10 formes de VCFF a été fournie, nous avons demandé à chaque répondant d'indiquer quelles formes étaient présentes. Les résultats sont les suivants

Rang	Forme de violence	Pourcentage de réponse
1.	Violence conjugale	100%
2.	Violence sexuelle	81%
3.	Traite des êtres humains	63%
4.	Grossesse des adolescentes (non désiré/non planifié/forcé)	56%
5.	Discrimination à l'égard des femmes immigrantes	44%
6.	Mariage précoce	19%
7.	Mutilations génitales	11%
8.	Crime d'honneur	11%
9.	Meurtre lié à la dot	4%
10.	Autre (expliquer SVP)	--

Dans la catégorie «autre» pour les formes de VCFF non répertorié ci-dessus, les actes de prostitution, les actes de violence basés sur le sexe et le changement de sexe, la toxicomanie et l'abandon ont été fréquemment rapportés. Le fait que la violence domestique soit en tête de liste, avec un pourcentage de 100 est une indication claire que la violence commence souvent à la maison et est généralement commise par des personnes proches des victimes. Ceci est confirmé par une étude menée par le conseil économique et social intitulée *monde des femmes 2010, tendance et statistique* qui spécifie qu'entre les différents meurtres des femmes, celui commis par son conjoint est prédominant¹.

Type de services

6 catégories de services ont été répertoriées, nous avons demandé à chaque centre le quel est offert dans leur centre. Les résultats sont les suivants:

Rang	Type de service offert	Pourcentage de réponse
1.	Assistance	93%
2.	Education	89%
3.	Abris	85%
3.	formation	85%
4.	Soins médicaux	56%
5.	Assistance juridique	56%
6.	Autre (explication SVP)	--

Dans la catégorie "autre", le support psychologique incluant le développement spirituel et le support furent plus cités

1. Le rapport 2010 du Département des affaires économiques et sociales(DAES) sur les femmes dans le monde, tendances et statistiques.

Impact de notre travail

Afin de disposer de données sur le nombre de femmes et de filles ayant besoin d'aide, nous avons recueilli des données sur le nombre total de femmes et de filles desservies par chaque centre entre Janvier et Juin 2012. Les chiffres sont les suivants:

	Régions	# filles desservies	#femmes desservies	Total
1	Afrique et Moyen orient	218	2,030	2,248
2	Asie	1,291	5,078	6,369
3	Europe & USA	196	452	648
4	Amérique latine & les Caraïbes	1,081	2,356	3,827
	Total # femmes et filles desservies			12,702

Il est important de préciser que 50% de services offerts aux femmes et aux filles le sont grâce à la bienveillance des donateurs et bénévoles. Seul 52% des répondants ont déclaré avoir reçu de l'aide gouvernementale. Par contre, 100% des centres en Europe & aux États unis ont indiqué bénéficier de l'aide de leurs gouvernements. Les chiffres chutent à 50% dans les centres en Asie, à 43% en Amérique du sud, et seulement à 20% en Afrique & au Moyen Orient. Pour Plusieurs, les fonds du gouvernement sont utiles, mais ceux-ci restent insuffisants et doivent donc être complétés par des dons ou par des initiatives de «commerce équitable» provenant des centres.



Tissage de panier au Kenya pour être vendu en Allemagne

Le rôle des gouvernements

Un autre facteur essentiel dans la lutte contre la VCF est la position et la participation du gouvernement. Il est impressionnant de voir que 96% des répondants ont rapporté l'existence de lois nationales pour interdire et réprimer toutes les formes de VCF². Cependant, 27% ont noté que les lois existent mais elles ne sont pas appliquées. Dans notre évaluation, nous avons observé une frustration claire envers l'attitude laxiste des gouvernements en ce qui concerne la mise en œuvre des politiques et l'application des lois.

Campagne de sensibilisation et d'éducation

En abordant les tendances des VCF, des campagnes de sensibilisation sont essentielles pour faire connaître autant aux femmes et aux filles leurs droits, qu'aux hommes et garçons les effets néfastes de l'inégalité des sexes. Environ 78% des répondants ont indiqué que des campagnes de sensibilisation et d'éducation sont fournies soit par leur centre ou par le gouvernement visant à assurer la prévention de la VCF. Les chiffres s'égalent entre 4 régions, allant d'environ 75% des centres en Asie, à 85% en Europe et aux États Unis.



Mère et enfant en Malaisie

Hommes et garçons

Les auteurs de violence à l'égard des femmes sont en général leurs partenaires³. Ce qui contribue à expliquer le pourcentage de services offerts (100%) pour lutter contre la violence conjugale. En dépit, de ces données seulement 48% ont rapporté des efforts pour cibler directement les hommes et les garçons pour les campagnes d'éducation et de sensibilisation.

Compte tenu de la tendance culturelle dans de nombreux pays à favoriser les garçons au détriment des filles. Les garçons deviennent donc des hommes qui pensent avoir plus de valeurs et donc se croient supérieurs à leurs homologues femmes. Avec l'inégalité des sexes constamment renforcée par les normes sociales et culturelles, inverser la tendance se révèle être une tâche ardue.

2. Seul le Liban a admis n'avoir aucune loi pour lutter contre la VCF. Le projet de loi est toujours en étude.

3. Rapport de 2010 du Département des affaires économiques et sociales sur les femmes dans le monde, tendances et statistiques.

TENDANCES



Défis, bonnes pratiques et plans pour l'avenir

Les défis

Les réponses à ce sujet ont été variées. Toutefois, certains thèmes ont émergé. Plusieurs de nos répondants ont indiqué que les principaux défis que rencontrent à la fois le personnel et les victimes pour renverser la tendance de la VCFF est le manque de ressources, la non application de la loi et la normalisation de la VCFF.

1. Manque de ressource

C'est le défi le plus fréquemment rapporté : sans ressources adéquates particulièrement financières, ni les ressources humaines appropriées, ou des services et des outils, il s'avère difficile d'offrir les services tels que les programmes de sensibilisation et éducatifs ou de la formation professionnelle, et des ateliers. Dans les cas où il y a une réticence de la part des gouvernements pour faire face à la VCFF par des moyens financement ou de prestations de services, d'autres méthodes ont été conçues pour fournir des abris et la promotion de l'autonomisation économique des femmes.

2. Non application de la loi

“Un nouveau paradigme de développement fondé sur la logique durable des droits de l'Homme nécessitera une redéfinition du rôle de l'État, de la société civile et du secteur privé L'État doit jouer un rôle clé dans la promotion du bien-être et s'affirmer comme acteur indispensable, fixer le cadre juridique, l'application des normes d'équité et de droits de l'Homme....Fondé sur la légitimité démocratique. Il faut tout d'abord, reconfirmer le cadre des principes et droits universels...”

-Pas de futur sans Justice⁴

La non -application de la loi pour prévenir et punir les auteurs de VCFF était l'autre défi récurrent le plus rapporté. Sur les 96% qui ont indiqué l'existence de ces lois, 26% ont précisé que les lois fournissent une protection inadéquate ou n'ont pas été mises en œuvre ou appliquées. L'importance du rôle du gouvernement dans l'application des lois et la mise en œuvre est conforme au rapport du groupe de réflexion de la société civile sur le développement mondial de la conférence mondiale 2012 de RIO+20. Non seulement les lois doivent être mises en place, mais les auteurs de violence doivent être poursuivis avec toute la rigueur de la loi afin de dissuader les futurs auteurs et protéger les droits fondamentaux des femmes et des filles. Les stratégies de prévention devraient être élaborées, implantées et suivies tout au long des processus qui affirment et défendent les droits de l'Homme. De tels processus seront ‘inévitablement couronné de succès, d'utilité et d'acceptation de résultats⁵ .

4. Rapport du groupe de réflexion de la société civile sur les perspectives de développement mondial en accord avec l'énoncé de la conférence mondial sur le développement durable de juin 2012, p.21
5. Fonds des Nations Unies pour la population (2006), programmation sur les droits de l'Homme, qu'est-ce que c'est? que fait-on?

3. Normalisation de la violence

Quelques répondants ont indiqué que dans leurs cultures respectives, il est fréquent que la violence physique ou sexuelle soit commise à l'égard des femmes ou jeunes filles en guise de punition pour un crime défini par l'auteur. Pis encore, dans la réalité, beaucoup de femmes et de filles victimes d'actes de violence acceptant ce traitement soit en raison de la pression culturelle ou sociale, ou simplement de l'ignorance de leurs droits fondamentaux de vivre sans de telles violences. Par exemple, dans les sociétés avec des rôles traditionnels et les attitudes envers le mariage et le divorce, il peut être difficile de quitter un partenaire, même s'il est violent, ainsi les femmes continuent d'endurer les mauvais traitements⁶. Les répondants d'Égypte, d'Inde, et du Myanmar ont tous indiqué "un environnement qui accepte facilement la VCF, qui normalise le fait que les femmes soient battues et considère que la femme est inférieure à l'homme" Cela constitue un défi d'introduire des concepts d'égalité des sexes et des droits des femmes.

Deux correspondants de l'Uruguay et du Venezuela ont identifié la 'culture macho' comme catalyseur de la VCF, et un obstacle à la réalisation de l'égalité des sexes. Cette culture machiste prend des significations différentes dépendamment de la culture, est problématique car elle met la pression sur les hommes pour dominer et exercer un contrôle sur les femmes afin d'affirmer leur masculinité, même si cela nécessite l'usage de la violence.



Femmes travaillant dans un atelier d'art au Paraguay.

Bonne pratiques

Nous avons demandé aux répondants de décrire ce qu'ils considéraient comme une bonne pratique afin d'acquérir une meilleure compréhension des types d'initiatives entreprises dans leurs communautés respectives. Nous en avons sélectionné quatre pour l'inclusion. Nous utilisons ces exemples pour illustrer quelques-unes des façons créatives et proactives dont certains centres se servent pour inspirer. Nous encourageons les autres à faire de même.

6. Rapport de 2010 du Département des affaires économiques et sociales sur les femmes dans le monde, tendances et statistiques.

1. Utilisation de l'information de la communication technologique (ICT)

Compte tenu que les technologies de l'information peuvent apporter des changements, Nous nous sommes intéressés à savoir dans quelles mesures les centres peuvent s'engager et communiquer avec les collectivités desservies grâce à l'utilisation de la technologie. 33% ont indiqué qu'ils assurent une aide en ligne. La répartition est la suivante : 67% en Europe et aux États Unis, 43% en Amérique du sud, 29% en Asie, et 20% en Afrique & au Moyen Orient.

Inde

Un exemple de la façon dont la technologie peut être utilisée pour contrer la VCF est illustré par une initiative en Inde. Le financement demandé et obtenu de leur gouvernement a rendu possible l'aide en ligne. La ligne d'aide est réservée aux enfants de moins de 18ans connu comme "la ligne des enfants". Grâce à cette ligne, les filles peuvent appeler et demander de l'aide sans frais. En Inde, au moins 825 jeunes filles ont été servies par le centre, entre janvier et juin 2012. Compte tenu du nombre de filles qui peuvent bénéficier d'un tel service, c'est une pratique que nous recommandons à d'autres centres.



Femmes en apprentissage en Ethiopie

Éthiopie

Selon nos répondants en Éthiopie, le gouvernement envisage d'augmenter la couverture sur la propriété de 'Compagnies éthiopiennes de télécommunications', ce qui rendra la communication entre les zones rurales et urbaines possible et plus fréquentes. Le centre se sert des

téléphones portables pour rester en contact avec les femmes et les filles qu'il aide. En offrant aux femmes des moyens pour l'achat d'un téléphone portable et de la carte SIM. Ce qui permet au centre de maintenir une relation de soutien, de donner des orientations et des conseils même à distance. La meilleure partie de cette pratique est le soutien et les conseils que les femmes sont en mesure de recevoir une fois qu'elles ont retirées de l'environnement protecteur du centre et reviennent à la réalité quotidienne. Avoir un réseau de conseillers d'orientation compétents et coopératifs assure le succès car il offre des possibilités de poursuite du soutien, des conseils et d'aide au besoin.

Ces deux initiatives montrent que l'usage de la technologie de communication peut être bénéfique pour les victimes et les survivants de la VCF. Ces initiatives ont permis aux centres de prendre d'avoir de nouveaux cas et de fournir une voie pour les personnes ayant besoin d'aide de recevoir du soutien et un support.

2. La participation et la sensibilisation des hommes

Comme indiqué précédemment, un autre élément clé de la lutte contre la VCF est l'éducation des hommes et des garçons sur les méfaits de celle-ci. Notre répondant en Irlande travaille avec MOVE : une organisation qui "œuvre dans le domaine de la violence domestique, avec pour objectif principal d'assurer la sécurité et le bien-être des femmes et de leurs enfants qui ont vécu la violence/ abus dans leurs relations"⁷. Le tout dans le but de faciliter l'accès au groupe hebdomadaire qui aide les hommes à prendre la responsabilité de leur violence et à changer leurs attitudes et comportements⁸ ". MOVE vise le point principal en aidant les hommes à reconnaître leur rôle dans la VCF et ce d'une manière constructive. Un répondant en Égypte a nommé l'implication et la sensibilisation des hommes comme le défi majeur, et a noté que des progrès lents ont été faits.

3. Orientation vers la communauté et autonomisation

L'implication de la communauté dans les efforts de lutte contre la VCF peut produire des résultats positifs et stimulants. Les commentaires formulés par les répondants ont fait ressortir le manque de volonté politique et de soutien des fonctionnaires, le manque de cohésion dans les stratégies nationales et les incohérences dans la mise en œuvre de la loi. Dans les cas où les femmes et les filles ne peuvent pas compter sur la protection et le soutien des lois et le gouvernement, les ONG interviennent pour pallier à ce déficit. Dans d'autres cas, la communauté elle-même relève le défi. Par exemple, notre correspondant en Inde a rapporté la création de "cellules juridiques" par les femmes. La majorité des cas répertoriés sont des cas de violence conjugale. Une équipe de juriste constituée d'avocats, de personnel laïc travaillent ensemble pour régler chaque cas, en tenant compte des liens culturels et familiaux. Ils sont en mesure de régler la plupart des cas de violence conjugale au sein de la cellule mais les cas les plus graves sont confiés à la police. En résolvant ses propres problèmes par la coopération et le compromis, de telles initiatives peuvent servir comme une forme d'autonomisation de la communauté.

4. Prévention

Une prévention efficace est toujours la meilleure pratique. 89% de nos centres offrent une certaine forme de service de prévention. Plusieurs stratégies peuvent se combiner pour l'obtention de meilleurs résultats. En Colombie, nutrition et éducation ont été combinées.



Activités pour filles en Colombie.

7. Le site de Move Irlande

8. Ibid

Afin de maintenir et d'accroître les taux de scolarité, le déjeuner est offert aux élèves qui fréquentent l'école. L'incitatif nutritif motive un grand nombre à assister régulièrement au cours et à obtenir de bons résultats. Les filles qui avancent dans leur scolarité et obtiennent une formation ou une habileté ont plus de chance sur le marché de l'emploi.

En Colombie, une autre initiative visant à adopter une démarche proactive auprès des femmes et filles à risque. Les sœurs du Bon Pasteur approchent les femmes et filles vulnérables qui se prostituent dans la rue ou dans les bars et les invitent à profiter des programmes de formation qui peuvent leur donner accès au marché du travail. Elles ont remarqué que les femmes leur font confiance, en soulignant que le fait de gagner la confiance de ces femmes et filles est essentiel à leur implication au centre.

5. Commerce équitable

Une façon pour le Bon Pasteur de travailler à résoudre le problème de la pauvreté est de fournir aux femmes et aux filles dans les pays en voie de développement des alternatives positives à la réalisation de leur indépendance économique. Les jeunes filles et les femmes apprennent un métier ou une compétence et produisent des objets artisanaux qui sont par la suite commercialisés par le biais du commerce équitable dans les régions les plus développées du monde. Les femmes et les filles dans les pays en développement ont accès à l'économie mondiale, en particulier à travers des programmes de «commerce équitable» tels que: Handcrafting Justice aux Etats-Unis, partage équitable en Europe et Commerce circulaire en Australie. Nous avons vu l'impact de ces programmes dans la vie de femmes et de jeunes filles en particulier. Ainsi, nous pouvons affirmer avec certitude qu'avec la réduction et l'éradication de la pauvreté, nous assisterons à une diminution de la violence contre les femmes et les filles, en particulier lorsque des actes de violence sont alimentés par une nécessité économique.



Artisanat de justice

www.handcraftingjustice.org

www.thetradingcircle.com.au

www.sharingfair.org

Plans pour l'avenir

Nous avons demandé à chaque répondant de donner une brève description de leurs plans pour faire avancer les travaux sur VCFF. Pour le développement, les thèmes récurrents dans les réponses sont les suivants :

1. Education: Fournir une plus grande prévention, des campagnes de sensibilisation et des programmes de formation surtout pour les femmes et les filles mais aussi pour les garçons et pour les hommes.

2. Réseau: Afin d'élargir leurs réseaux et d'augmenter le nombre d'ONG et des entités collaborantes pour offrir aux femmes et aux filles desservies plus de solutions de rechange.

3. Levée de fond et participation de la communauté: Pour avoir à la fois des ressources financières et humaines nécessaires afin d'accomplir le travail du centre de manière plus efficace et holistique.



Jouets d'enfants au centre artisanal de Justice

CONCLUSION

Évaluant les thèmes récurrents parmi les défis, les meilleures pratiques et les projets futurs, nous sommes en mesure de tirer quelques conclusions. L'éducation est un élément clé dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles. Actuellement, les efforts visant à éliminer la VCFF sont entravés par le manque de connaissances des femmes et des filles sur les droits humains, la persistance de normes culturelles qui tolèrent et permettent des pratiques préjudiciables aux femmes et aux filles et un système patriarcal qui se traduit par l'inégalité des sexes. Grâce à l'éducation des deux sexes, plus de femmes et d'hommes, de garçons et de filles peuvent défier et même dénoncer le statu quo actuel ce qui ouvrira la voie au changement. Grâce

à l'éducation, les concepts de l'égalité des sexes peuvent être enseignés aux garçons et aux filles à un jeune âge, afin qu'ils puissent devenir des hommes et des femmes qui respectent les droits de l'homme et de reconnaître l'égalité des deux sexes. En outre, la réticence et le refus des hommes de participer à des programmes d'éducation ou d'initiatives qui mettent l'accent sur l'égalité entre les sexes est une entrave à la normalisation qui rend encore plus difficile le changement. Surmonter les normes culturelles, religieuses et sociales qui permettent et perpétuent la VCFF, et la formation de partenariats entre les femmes, les hommes, les garçons et les filles est nécessaire pour éradiquer la VCFF.

En outre, le manque de ressources, principalement financière est le plus grand défi à nos efforts pour lutter contre VCF. En d'autres termes, la pauvreté est à la fois une force motrice conduisant à VCF, ainsi qu'un obstacle à son éradication. Au regard de toutes les violences faites aux femmes et filles, chacune peut être directement liée à des facteurs économiques. Par exemple, la plupart des femmes et des jeunes filles victimes de la traite tentent d'échapper à des conditions de pauvreté. Dans certaines cultures, les filles vivant dans la pauvreté sont encouragées à se prostituer et dans d'autres cultures où le mariage des petites filles est pratiqué, la plupart des filles sont mariées pour le bénéfice financier de leurs familles.



Objet fabriqué au Mexique pour la vente par l'atelier de Justice

En résumé, les données présentées dans le présent document servent de support à la preuve de la forte prévalence de VCF et illustrent les mesures concrètes qui ont été prises avec succès pour lutter contre cette violence. La promotion de l'éducation et l'augmentation des ressources pour répondre à la VCF est la clé de la réussite. Afin de parvenir à une réforme efficace, inclusive et globale, des partenariats entre les communautés, les ONG et les gouvernements doivent être créés. Au niveau communautaire, les approches participatives sont requises pour évaluer les besoins, concevoir, planifier, mettre en œuvre et évaluer les programmes. Ces processus doivent inclure à la fois les femmes, les hommes et prendre en compte la voix des filles et des garçons. Au niveau des ONG, cela signifie des services de l'administration et du soutien qui sont ancrés dans la dignité et le respect de chaque individu pris en charge ; et au niveau gouvernemental, la création de politiques qui soutiennent la protection, la promotion de la femme et des droits des filles ainsi que l'application des lois actives. Ensemble, ces partenariats mettront fin à la violence, protégeront et garantiront les droits de l'Homme, en particulier les droits des filles et les femmes.

Toutes les images utilisées dans ce manuel sont la propriété du bureau international de la paix et de la justice du Bon Pasteur et ont été prises à partir de notre site Web et des publications électroniques et des présentations PowerPoint présentées par nos contacts de la paix et de la justice.

Pour plus d'information, contactez:

Bureau International Justice et Paix du Bon Pasteur (BIJPBP)

211 East 43rd Street, New York, New York 10017

Tel/Fax: 1 212 599 2711

E-mail winifreddohertyrgs@gmail.com

<http://www.buonpastoreint.org/jp-fr>

Nos remerciements à Marie Guessou d'avoir préparé ce manuel

Traduit par Solange Houngho